

Annexe B11 : Méthode de hiérarchisation de la valeur patrimoniale des habitats

Annexe 1

A- Les tourbières

Critères de hiérarchisation :

critère 1 : Etat de conservation

Ce critère, basé sur l'état de conservation global de chaque unité de tourbière, a permis dans un premier temps d'écarter les unités dont l'état de conservation est insatisfaisant, état fréquemment lié à des actions de drainage.

état de conservation moyen ou bon -----	2
état de conservation insatisfaisant -----	1

critère 2 : Habitats naturels tourbeux d'intérêt communautaire prioritaires

présence d'habitats tourbeux d'intérêt communautaire prioritaires (51.1, 51.1134, 44.A) -----	3
absence d'habitats tourbeux d'intérêt communautaire prioritaires -----	1

critère 3 : Mosaïque d'habitats tourbeux d'intérêt communautaire

On considère qu'il y a présence d'une mosaïque dès lors qu'au moins deux habitats tourbeux d'intérêt communautaire sont présents au sein d'une unité de tourbière (à noter : 51.1 et 51.1134 ont été regroupés).

présence d'une mosaïque d'habitats tourbeux d'intérêt communautaire -----	2
absence de mosaïque d'habitats tourbeux d'intérêt communautaire -----	1

critère 4 : Surface

Le seuil de 1 hectare a été choisi au vu de l'ensemble des surfaces des unités de tourbières ; deux classes ont été distinguées :

surface supérieure à 1ha -----	2
surface comprise entre 0,25 et 1 ha -----	1

critère 5 : Espèces remarquables

présence d'espèces remarquables -----	1
absence d'espèces remarquables -----	0

Rappel : les espèces remarquables n'ont pas fait l'objet d'une recherche systématique et ont de fait une valeur indicative.

critère 6 : Etat de conservation et dynamique

Un croisement a été opéré entre l'état de conservation des unités de tourbières (bon ou moyen) et la dynamique de colonisation des ligneux hauts (arbres et semis) observée sur le terrain.

Pour les tourbières boisées, ce critère n'a pu être retenu étant entendu que cet habitat est doté d'un boisement supérieur à 25% ; seul l'état de conservation a été utilisé.

Dynamique (recouvrement en ligneux hauts)	<5% avec arbres et/ou semis OU >5% avec arbres uniquement	>5% avec arbres ET semis
Etat de conservation		
Moyen	2	1
Bon	3	2

Récapitulatif des critères de hiérarchisation

Critère		Note
1	état de conservation moyen ou bon	2
	état de conservation insatisfaisant	1
2	présence d'habitats tourbeux d'intérêt communautaire prioritaires (51.1, 51.1134, 44.A)	3
	absence d'habitats tourbeux d'intérêt communautaire prioritaires	1
3	présence d'une mosaïque d'habitats tourbeux d'intérêt communautaire	2
	absence de mosaïque d'habitats tourbeux d'intérêt communautaire	1
4	surface supérieure à 1ha	2
	surface comprise entre 0,25 et 1 ha	1
5	présence d'espèces remarquables	1
	absence d'espèces remarquables	0
6	bon état/dynamique <5% avec arbres et/ou semis ou >5% avec arbres uniquement	3
	état moyen/dynamique <5% avec arbres et/ou semis ou >5% avec arbres uniquement	2
	bon état/dynamique >5% avec arbres et semis	2
	état moyen/dynamique >5% avec arbres et semis	1

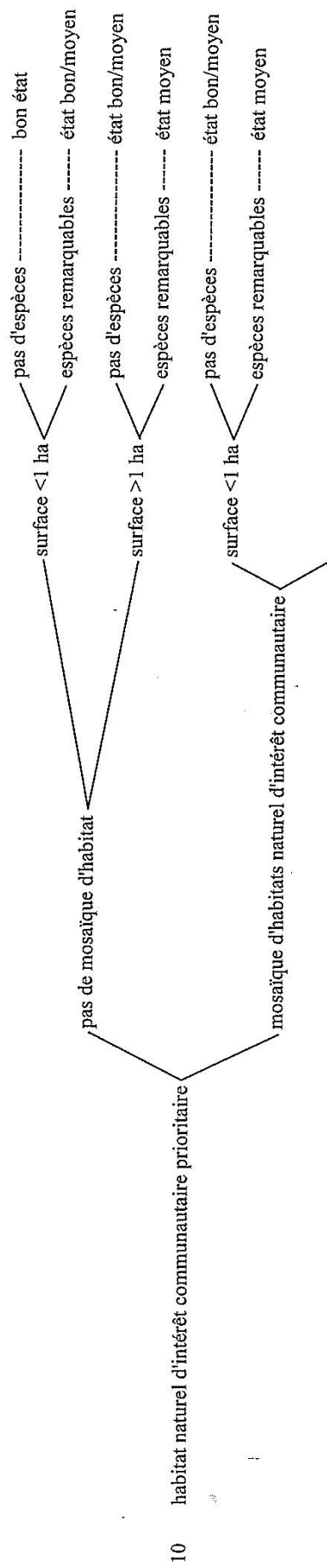
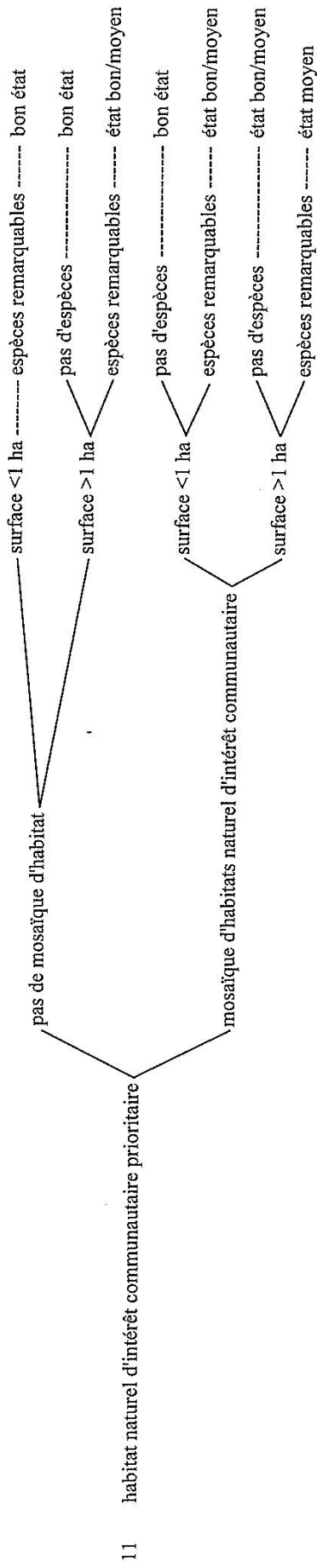
Résultats

Les notes varient de 1 à 13 :

Note	Nombre d'unités de tourbières	Surface en hectare
13	8	18
12	19	80,2
11	29	60,1
10	43	71,1
9	13	18
7	1	0,9
1	17	37,1

Tableau des caractéristiques des unités de tourbières en fonction de la note obtenue**Etat de conservation bon ou moyen**

13 habitat naturel d'intérêt communautaire prioritaire ----- mosaïque d'habitats naturel d'intérêt communautaire ---- surface > 1 ha ----- espèces remarquables ----- bon état



B - Les pelouses

critère	note
bon état de conservation – Recouvrement en ligneux bas compris entre 0 et 10 %	2
état de conservation moyen – Recouvrement en ligneux bas compris entre 10 et 25 %	1

Résultats

Note	nombre d'unités	Surface en hectare
2 bon état de conservation	35	176,3
1 état de conservation moyen	20	108,2

C - Les landes

Deux critères ont été adoptés pour la hiérarchisation des landes.

☞ critère 1 : Rareté sur le site

Les landes répondant à ce critère sont liées à des préférendums écologiques peu présents en Margeride (cf. fiche habitats). Ainsi, la lande submontagnarde à *Vaccinium sp.* et *Calluna vulgaris* (code CORINE Biotopes 31.21 ; code Natura 4030) et les formations à *Genista purgans* montagnardes (code CORINE Biotopes 31.842 ; code Natura 5120) représentent respectivement 32,6 ha (5 unités) et 7,3 ha (2 unités). Elles sont dotées d'une valeur patrimoniale forte (note 5).

La lande subatlantique à *Calluna vulgaris* et *Genista pilosa* (code CORINE Biotopes 31.22 ; code Natura 4030), la plus représentée s'est vue attribuer une note de 1.

Type de lande	note
formations à <i>Genista purgans</i> montagnardes (code CORINE Biotopes 31.842)	5
lande submontagnarde à <i>Vaccinium sp.</i> et <i>Calluna vulgaris</i> (code CORINE Biotopes 31.21)	5
lande subatlantique à <i>Calluna vulgaris</i> et <i>Genista pilosa</i> (code CORINE Biotopes 31.22)	1

☞ critère 2 : Taux de recouvrement en ligneux bas de la lande subatlantique à *Calluna vulgaris* et *Genista pilosa*

Ce critère ne concerne que la lande subatlantique à *Calluna vulgaris* et *Genista pilosa*. Le taux de recouvrement de la Callune (espèce dominante de cette lande) est un bon indicateur de la diversité floristique. De fait, plus le recouvrement des ligneux bas est important, plus la lande est dite "fermée" et moins la diversité floristique est grande.

Taux de recouvrement de la lande subatlantique à <i>Calluna vulgaris</i> et <i>Genista pilosa</i>	Note
entre 25% et 40% (lande ouverte)	3
entre 40% et 60% (lande semi-ouverte)	2
plus de 60% (lande fermée)	1

Résultats

Valeur patrimoniale	Nombre d'unités	Surface en hectare
5 formation à <i>Genista purgans</i> montagnardes lande submontagnarde à <i>Vaccinium sp.</i> et <i>Calluna vulgaris</i>	8	38,3
4 lande subatlantique à <i>Calluna vulgaris</i> et <i>Genista pilosa</i> ouverte	8	44
3 lande subatlantique à <i>Calluna vulgaris</i> et <i>Genista pilosa</i> semi-ouverte	7	54
2 lande subatlantique à <i>Calluna vulgaris</i> et <i>Genista pilosa</i> fermée	21	230